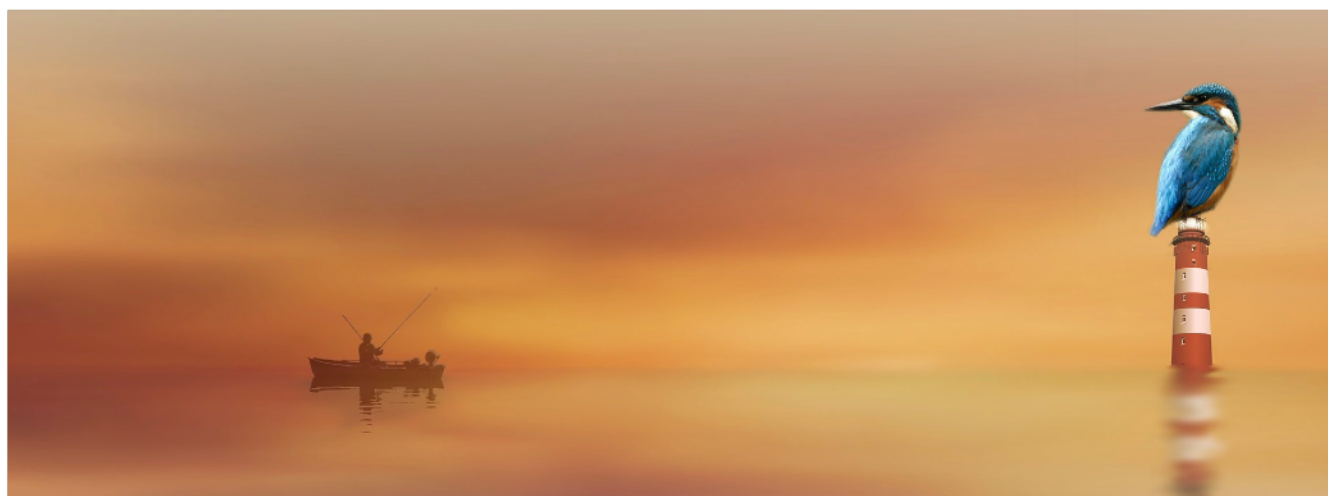


La Rubrique du Malin Pêcheur



LA COMMUNE DE PARIS : UNE REFERENCE POUR LA FRANCE

Le 4 septembre 1870, le Parlement proclamait la 3ème République. Paris se trouvait assiégée, suite à la défaite de Sedan et à la capture de Napoléon 3, par l'armée Prussienne. Les parisiens organisaient la défense de Paris et se battaient durement contre les envahisseurs.

Pendant ce temps, le chef du Gouvernement provisoire de la 3ème République, Adolphe Thiers, avec tous les corps constitués, s'enfuyait de Paris pour se réfugier à Versailles.

Le 18 mars 1871, une première émeute éclatait sur la Butte Montmartre, car le peuple n'en pouvait plus des trahisons des politiques, des injustices sociales, des maltraitances, des violences dont il faisait régulièrement les frais depuis au moins 1848.

La "Commune de Paris" commençait alors son parcours de lutttes et sa nouvelle révolution sociale.

Le Gouvernement de la défense nationale s'était entre-temps réfugié à Bordeaux. Les parisiens, abandonnés et seuls, résistaient

au siège de Paris, contre les armées prussiennes. Le Gouvernement ayant signé l'armistice, les Prussiens obtenaient le droit de défiler le 1er mars 1871 dans les rues de Paris ! C'était une trahison de trop, après le prix payé par les parisiens !

Le peuple Français et la Commune de Paris se sentant gravement trahis et humiliés par les responsables politiques incapables de défendre le pays, allaient réagir contre leurs "représentants" !

Le Parlement réfugié à Bordeaux rejoignait les corps constitués à Versailles. Dès le lendemain, le Gouvernement levait, sans préavis, le moratoire sur le remboursement des effets de commerce et des loyers qui avait été instauré au début de la guerre. Il supprimait aussi l'indemnité due à la garde nationale (30 sous par jour).

Or, à Paris, la garde nationale rassemblait 180 000 hommes issus de la petite bourgeoisie et du monde ouvrier : tous des hommes qui s'étaient portés volontaires pour défendre la capitale contre l'ennemi.

Grâce à la libération de 60.000 soldats prisonniers à Sedan, suite à l'armistice avec les Prussiens, Thiers décidait d'entrer dans

La Rubrique du Malin Pêcheur

Paris pour y récupérer 227 canons financés par les Parisiens à l'occasion de la défense de la capitale.

La garde nationale les avait disposés sur les buttes de Montmartre et de Belleville pour les mettre hors d'atteinte des Prussiens, au moment où ceux-ci avaient été autorisés par les incapables politiques à entrer dans Paris pour le défilé des "vainqueurs".

Le samedi 18 mars, Thiers envoyait une colonne de 4000 soldats avec l'ordre de récupérer ces fameux canons appartenant aux parisiens.

Le peuple de Paris sonnait alors le tocsin. La foule s'assemblait rapidement. Les soldats se dispersaient ou se ralliaient au peuple.

Le Général Lecomte, qui commandait l'une des brigades envoyées par Thiers, était fait prisonnier.

Un autre général, Clément-Thomas, était arrêté à son tour par les émeutiers ; on lui reprochait d'avoir participé à la répression de juin 1848.

Les deux hommes aux ordres de Thiers seront finalement exécutés par la foule.

Des émeutes se produisaient au même moment dans d'autres quartiers de Paris.

Les Parisiens, se sentant abandonnés par la République, allaient organiser des élections avec la proclamation de la Commune de Paris, le 28 mars 1871.

Les "Versillais" assiégeaient Paris à leur tour. Ils avaient en face d'eux une dizaine de milliers de fédérés déterminés.

Les pro-gouvernementaux devaient conquérir les barricades une à une.



Les combats de rue feront au total 4000 tués dont 877 du côté des troupes versaillaises.

S'ajoutaient à ce bilan, les victimes de la répression car, des "liquidateurs", infiltrés dans les rangs des communards, tuaient méthodiquement les individus considérés comme dangereux suspects.

Une vingtaine de "cours prévôtales" jugeaient hâtivement les hommes et les femmes pris les armes à la main et les faisaient fusiller sur place...

Les Communards ripostaient en faisant fusiller environ 80 otages pro-gouvernementaux. Ils allumaient des foyers d'incendie pour empêcher la progression de la répression.

Le bilan total de la "Semaine sanglante" sera d'environ 20 000 victimes auxquelles il faudra ajouter 38 000 arrestations arbitraires. Le Gouvernement Thiers de la 3ème République aura fait la même chose que la guillotine sous la Révolution de 1789 !

À cela s'ajoutaient les sanctions judiciaires. Les tribunaux prononceront jusqu'en 1877 un total d'environ 50 000 jugements. Il y aura quelques condamnations à mort et près de 10 000 déportations. Parmi les déportées qui rejoindront les bagnes de Nouvelle-Calédonie figurait une célèbre institutrice révolutionnaire, Louise Michel.

La Rubrique du Malin Pêcheur

Chacun connaît en France, le célèbre tableau de Jannin qui immortalise la deuxième Révolution française, dite de la Commune, une révolution contre les injustices sociales et la trahison des politiques, déclenchée en 1871 et ayant pris fin du 22 au 28 mai 1871 à l'occasion d'une répression sanglante dirigée par le président de la Troisième République : Adolphe Thiers.



La grande Révolution n'avait pas créé les conditions d'une démocratie s'inspirant des principes de la Déclaration des droits de l'homme : liberté, égalité, fraternité ! Le peuple français avait dû recommencer une « seconde » révolution ! Avant la Commune il y avait déjà eu deux épisodes extrêmement forts de la révolte pour plus de justice sociale : c'était la Révolution de Juillet 1830 et la Révolution Française de 1848.

En 1870, Louise Michel était élue présidente du Comité de vigilance des citoyennes du XVIII^e arrondissement de Paris. Très active pendant la Commune de Paris, Louise Michel faisait partie de la frange révolutionnaire la plus radicale et se portait même volontaire pour aller seule à Versailles tuer Adolphe Thiers. Sa mère ayant été arrêtée et menacée d'être exécutée pour faire pression sur elle, Louise Michel se rendait pour la faire libérer. Surnommée la Vierge Rouge, elle était condamnée à la déportation à vie et envoyée en Nouvelle Calédonie où elle restera jusqu'en 1880. C'est sans doute au contact de Nathalie Lemel, une des animatrices de la Commune, déportée avec elle, que Louise Michel deviendra anarchiste (le sens politique d'anarchiste, n'est pas celui qu'on donne vulgairement et habituellement à ce terme aujourd'hui).

Accueillie par la foule à Paris, Louise Michel reprend son activité militante. Elle donne des conférences, intervient dans des meetings, défend l'abolition de la peine de mort, les ouvriers et les chômeurs. En 1888, Pierre Lucas, un extrémiste, attente à sa vie en la blessant à la tête, mais elle témoigne au procès de celui-ci pour qu'il n'aille pas en prison.

Lassée par les calomnies et le manque de liberté d'expression, Louise Michel s'installe à Londres en 1890 où elle gère une école libertaire. A la demande de Sébastien Faure, elle revient en France en 1895. Arrêtée à plusieurs reprises lors de manifestations, elle est emprisonnée pendant trois ans avant d'être libérée sur l'intervention de Clémenceau.

Louise Michel meurt d'une pneumonie à Marseille au cours d'une tournée de conférences dans le sud de la France.

La Rubrique du Malin Pêcheur



Sa santé était usée par la déportation, les conditions climatiques, la mauvaise nourriture et les incarcérations successives. Une foule de 120 000 personnes l'accompagnait lors de ses funérailles jusqu'au cimetière de Levallois. Louise Michel a appartenu à un atelier maçonnique dissident du rite écossais dans l'Obédience du "Droit Humain" : une loge porte son nom à Paris 13.

Aujourd'hui, la maçonnerie a à son tour trahi gravement sa Constitution, le peuple Français et la mémoire de ses membres qui avaient donné leur vie pour leur pays et son idéal de justice sociale.

CONCLUSION

En 1871, commentant la Commune de Paris, Karl Marx écrivait :

"La Commune ne fut pas une révolution contre une forme quelconque de pouvoir d'État, légitimiste, constitutionnelle, républicaine ou impériale. Elle fut une révolution contre l'État comme tel, contre cet avorton monstrueux de la société (...) Elle ne fut pas une révolution ayant pour but de transférer le pouvoir d'État d'une fraction des classes dominantes à une autre mais une révolution tendant à détruire cette machine abjecte de la domination de classe."

Aujourd'hui, on dirait : "elle fut une révolution contre 'l'Etat profond' opposé à l'Etat Nation !" Le personnel politique et la professionnalisation de la politique avaient créé une caste de dominants régnant sur des dominés, n'hésitant pas à trahir les dominés lorsque cela servait leur survie et non les intérêts du bien commun !

La situation n'a pas changé, elle s'est même aggravée : la caste stato-financière mondialiste au pouvoir n'a pas hésité à programmer un massacre de masse, par prétexte sanitaire interposé, organisé par une propagande mensongère



La Rubrique du Malin Pêcheur

exceptionnelle, cautionnant l'injustice sociale, les abus de pouvoir de toutes les sortes, la répression spectaculaire des récalcitrants et cela depuis la révolte des Gilets Jaunes en octobre 2018...



Aujourd'hui, le peuple Français devrait recommencer une troisième ou en réalité une cinquième révolution, afin d'accomplir le projet de la Déclaration des Droits de l'Homme, en créant des Assemblées constituantes fondamentalement consacrées à la réécriture d'une Constitution, (incluant le RIC : Referendum d'Initiative Citoyenne) en accord avec la volonté démocratique du peuple devenu enfin "souverain" ! La France a connu des libertés publiques importantes, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui, mais jamais la démocratie au sens vrai de ce mot. Aujourd'hui, depuis l'adoption de la "Constitution européenne", imposée aux Français par Sarkozy en 2008, les citoyens ont découvert une forêt de sens interdits dressée devant eux se rajoutant à la perte exceptionnelle des libertés publiques. La France est bien devenue une dictature dans laquelle règne le fascisme ultra libéral dans lequel le peuple n'a plus rien à dire...

Si les Parisiens se sont mobilisés pour défendre l'idéal de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen du 26 août

1789, ils ont démontré que la justice sociale, la liberté et la solidarité étaient devenues les grandes valeurs de la France !

Face à l'impréparation du peuple pour se défendre des pervers au pouvoir avec leurs "liquidateurs" clandestins, une police milice aux ordres de l'Etat mafieux, la légitimité de la résistance révolutionnaire avait été mâtée dans le feu et le sang des massacres abominables commandés par Thiers, sans état d'âme...



Cela nous apprend que l'exemple des habitants du Chiapas au Mexique est sans doute à prendre au sérieux, en l'adaptant à la situation des Régions françaises, des communes et du pays tout entier...

C'est en utilisant la force du dominant sur le dominé que le dominé peut retourner cette force contre le dominant !

Jean-Yves Jézéquel ■